



Printemps 1990 (Vol. 2, N^o. 1) numéro d'article 7

Le temps perdu dans l'optique du chômage

Dave Gower

Il est possible de définir le chômage de diverses façons, aucune mesure à elle seule ne convenant parfaitement à toutes les applications. La mesure officielle, publiée chaque mois par Statistique Canada est très largement acceptée parce qu'elle est relativement simple et convient à de nombreuses applications. De plus, elle correspond à l'usage international et permet d'assurer une continuité dans les séries chronologiques.

L'enquête sur la population active (EPA) est la source du taux de chômage «officiel» au Canada. Pour calculer ce taux, on divise le nombre estimé de personnes en chômage par le nombre total de personnes dans la population active. (La population active est constituée des chômeurs et des personnes qui ont un emploi.)

Cependant, le taux ainsi obtenu ne donne pas ni n'est conçu pour donner un portrait complet de la population en chômage. De fait, huit taux supplémentaires calculés à partir des données de l'EPA sont disponibles. Chacune de ces mesures éclaire des aspects différents du chômage. Il est également possible de produire des taux selon des définitions fournies par les utilisateurs [▼1](#).

Les neuf taux de chômage, sur lesquels des analyses ont été publiées à l'occasion [▼2](#), sont numérotés de R1 à R9, R5 étant le taux officiel. Huit des neuf taux, y compris l'officiel, visent des groupes particuliers de gens: certains, par exemple, concernent principalement les travailleurs à temps plein ou les chefs de famille, tandis que d'autres montrent l'effet des étudiants, des travailleurs découragés ou du personnel militaire. L'autre taux (R8) envisage le chômage d'un point de vue assez différent. Au lieu de compter des gens, il mesure le nombre d'heures perdues par rapport au nombre d'heures travaillées.

Cet article explique comment le taux en heures est calculé et considère comment est modifiée l'idée qu'on

se fait du marché du travail canadien si l'on mesure le chômage en comptant des heures plutôt que des gens.

Définition du chômage selon les heures perdues

Les neuf mesures du chômage reposent sur le concept plutôt abstrait d'offre totale de main-d'oeuvre. Cette offre totale peut être divisée en deux catégories: la partie utilisée et la partie non utilisée. L'emploi correspond à la main-d'oeuvre utilisée et le chômage, à la main-d'oeuvre non utilisée (autrement dit au surplus d'offre).

Pour calculer le chômage selon les heures perdues, on divise les heures non utilisées par la somme des heures travaillées et des heures non utilisées. Les heures perdues ou non utilisées comprennent le nombre d'heures qui auraient été travaillées si tous les chômeurs avaient un emploi, les heures perdues par les travailleurs à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein (temps partiel non choisi) et les heures perdues par les gens qui font une semaine de travail réduite. (Voir [Définition du R8 pour plus de détail.](#))

Qu'est-ce que ce taux nous apprend de plus que les autres? Premièrement, c'est une mesure plus complète de l'offre de main-d'oeuvre non utilisée. Pour le taux officiel et les autres taux, chaque personne est classée dans une catégorie et une catégorie seulement pour la semaine de référence de l'enquête [▼.3](#). Une personne ne peut pas travailler et être en chômage au cours de la même semaine. Ainsi, les personnes qui perdent un emploi au milieu de cette semaine-là ne peuvent pas être comptées parmi les chômeurs car elles ont travaillé à un moment quelconque plus tôt dans la semaine. Le taux R8, lui, reconnaît que la situation de certaines personnes vis-à-vis de l'emploi peut varier dans le courant d'une semaine. Il fait en outre la distinction entre les chômeurs qui cherchent du travail à temps partiel et ceux qui en cherchent à temps plein, et il attribue une valeur supérieure aux derniers. Dans le calcul du taux officiel, on ne reconnaît pas une différence entre ces deux groupes.



Graphique **Rapport du taux de chômage basé sur les heures au taux officiel.**

Source : Enquête sur la population active

Une mesure analogue dans le domaine de la statistique économique serait l'utilisation de la capacité de production, qui est la proportion de la production manufacturière potentielle qui est effectivement réalisée par l'économie pendant une période donnée. Le taux de chômage selon les heures perdues donne le pourcentage de la main-d'oeuvre disponible que l'économie n'utilise pas pour produire des biens et des

services [▼4](#).

Le taux R8 modifie-t-il le tableau du chômage?

Le taux de chômage fondé sur les heures perdues est un peu plus élevé que celui qui est basé sur le nombre de personnes en chômage. Cet écart est en outre plus grand l'été que l'hiver, et, depuis 1981, il tend à se creuser un peu plus chaque année.

Pourquoi l'écart entre les taux fluctue-t-il? Pour le comprendre, il suffit d'examiner les composantes du taux en heures. Le nombre d'heures de travail perdues par les gens qui occupent un emploi à temps partiel faute de mieux varie beaucoup plus que le nombre d'heures perdues en raison du chômage tel que mesuré normalement, et il varie selon la saison de même que selon l'année. En faisant du temps partiel non choisi une composante du chômage, le taux R8 donne lieu non seulement à un résultat plus élevé, mais aussi à une plus grande variabilité.

Malgré ces différences, les deux mesures présentent à peu près le même portrait de l'économie canadienne pour les années 80. Ainsi, elles permettent de situer au même moment la récession de 1981-1982 et donnent une évaluation semblable de son ampleur.

L'écart entre les taux diffère selon le groupe d'âge et le sexe

Le taux de chômage fondé sur les heures perdues dépasse le taux officiel chez les hommes et les femmes ([tableau 1](#)). Cependant, l'écart entre les deux taux est relativement plus prononcé chez les femmes et ce, en raison du travail à temps partiel non choisi (phénomène qui touche les femmes plus que les hommes).



Tableau 1 Taux de chômage selon les heures perdues et taux officiel

Source : Enquête sur la population active

D'ailleurs, le taux fondé sur les heures perdues dépasse sensiblement le taux officiel chez les personnes âgées de moins de 25 ans. Ainsi, en 1988, le rapport entre les deux taux se situait à 135 pour ce groupe, comparativement à 127 pour l'ensemble des groupes d'âge.

Entre 1981 et 1988, l'écart relatif s'était creusé pour tous les groupes d'âge-sexe, mais de façon inégale.

Ainsi, la différence entre les deux taux a augmenté davantage pendant cette période pour les femmes (le ratio est passé de 130 à 140) que pour les hommes (111 à 115).



Graphique **Taux de chômage basé sur les heures et taux officiel.**

Source : Enquête sur la population active

Résumé

La mesure du chômage fondée sur le nombre d'heures perdues peut dégager certains aspects de ce phénomène que les autres mesures, toutes basées sur des nombres de personnes, ne mettent pas en évidence. Les taux en heures sont plus élevés, donnent des résultats différents lorsqu'on s'en sert pour comparer les groupes d'âge-sexe, et varient davantage selon la saison. Les tendances économiques générales demeurent néanmoins semblables quelle que soit celle des deux mesures qu'on utilise.

Définition du R8 (taux de chômage selon les heures perdues)

L'équation de base dont on se sert pour calculer le chômage en heures peut être formulée de la manière suivante:

$$\frac{\text{nombre d'heures perdues}}{\text{nombre d'heures perdues} + \text{nombre d'heures de travail}} \times 100$$

Les heures perdues sont réparties en trois catégories:

- Heures perdues à cause du chômage. Cette catégorie comporte deux sous-composantes principales:
 - Heures perdues par les chômeurs cherchant du travail à temps plein. Il s'agit du nombre de chômeurs cherchant du travail à temps plein multiplié par le nombre moyen d'heures travaillées en une semaine par les travailleurs à temps plein.

- Heures perdues par les chômeurs cherchant du travail à temps partiel. Il s'agit du nombre de chômeurs cherchant du travail à temps partiel multiplié par le nombre moyen d'heures travaillées en une semaine par les travailleurs à temps partiel.
- Heures perdues en raison du temps partiel non choisi:
Cette catégorie vise toutes les personnes travaillant à temps partiel parce qu'elles n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein. Il s'agit de la différence entre le nombre d'heures travaillées par ces personnes et le nombre d'heures travaillées en moyenne par les travailleurs à temps plein.
- Heures perdues en raison du travail à temps réduit:
Cette catégorie vise toutes les personnes qui ont perdu du temps de travail pendant la semaine en raison d'un manque d'équipement ou de demande. Les heures perdues par ces personnes sont prises en compte dans le taux R8.

Pour les équations mathématiques accompagnées d'exemples numériques, voir le document interne *Mesures supplémentaires du chômage*. Pour obtenir un exemplaire, communiquer avec Suzanne David au (613) 951-2576.

Notes

Note 1

Bon nombre de ces taux supplémentaires de chômage sont publiés dans *L'emploi et le revenu en perspective*—voir la section, Indicateurs clés de l'emploi et du revenu. On peut obtenir les données mensuelles correspondant à ces mesures (ou encore, d'autres mesures calculées à partir des définitions élaborées par l'utilisateur) au moyen d'une demande spéciale adressée à la division des enquêtes auprès des ménages. Contact: Hélène Lavoie, (613) 951-2301.

Note 2

Par exemple, [Jackson](#) (1987) a passé en revue l'éventail des taux supplémentaires, son objectif étant d'expliquer les différences entre les taux et d'examiner leur comportement dans le temps.

Note 3

Les résultats de l'enquête sur la population active reflètent les activités de la population en âge de travailler au cours d'une semaine de chaque mois. Cette «mesure de référence» est habituellement celle où se retrouve le 15^e jour du mois.

Note 4

Si, pour calculer le taux R8, on divisait l'offre de main-d'œuvre *utilisée* par l'offre totale, on pourrait appeler le résultat taux d'emploi plutôt que taux de chômage, et on se rapprocherait encore plus du concept d'utilisation de la capacité de production.

Documents consultés

- JACKSON, G., «Mesures et concepts supplémentaires du chômage», *La population active* (71-001), Statistique Canada, février 1987, pp. 85-120.

Auteur

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

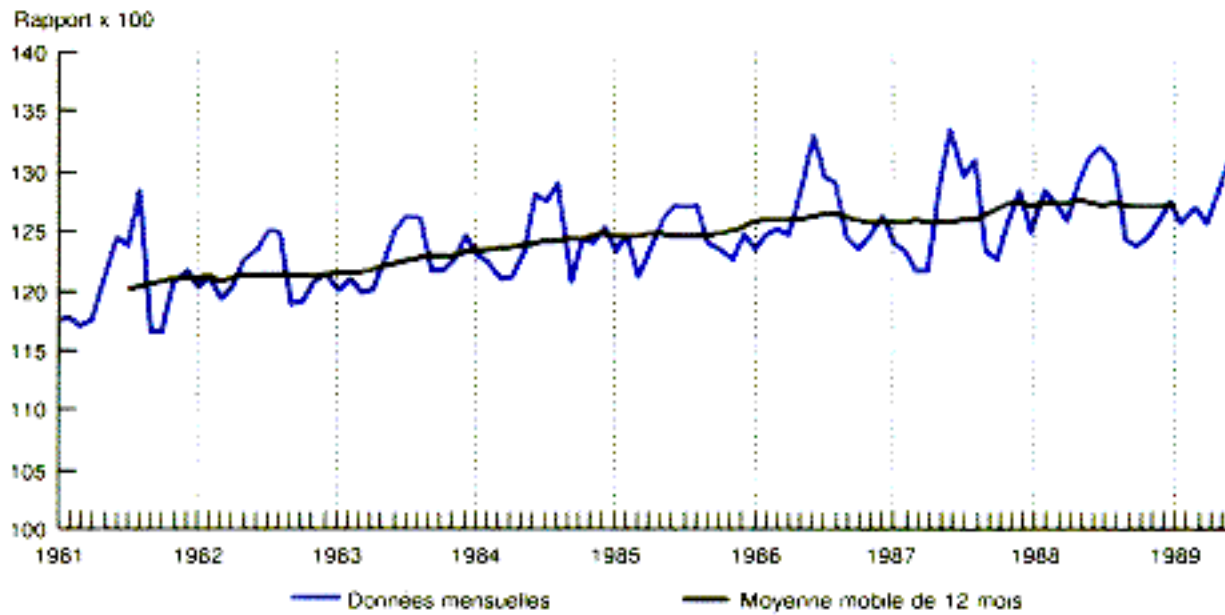
Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1990, Vol. 2, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Rapport du taux de chômage basé sur les heures au taux officiel

La croissance progressive du rapport indique que l'écart entre les taux s'élargit.



Source: *Enquête sur la population active*

Tableau 1

Taux de chômage selon les heures perdues et taux officiel

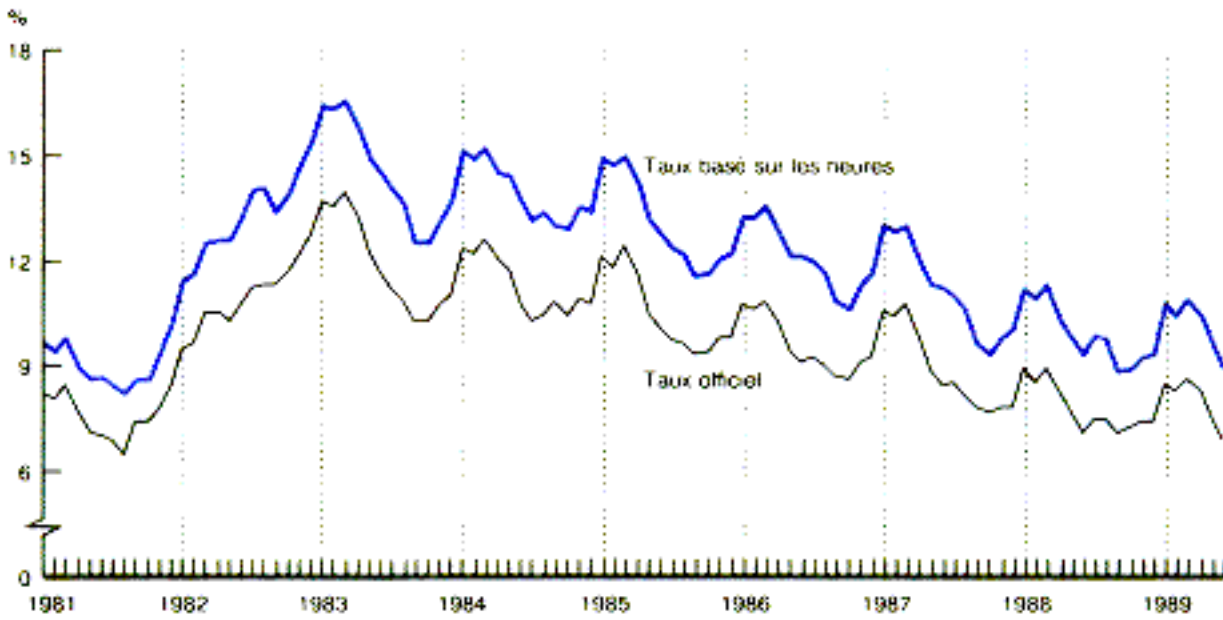
	1981			1988		
	Taux selon les heures	Taux officiel	Ratio*	Taux selon les heures	Taux officiel	Ratio*
Les deux sexes						
Tous groupes d'âge	9.0	7.5	120	9.9	7.8	127
15 à 24	16.4	13.2	124	16.2	12.0	135
25 à 44	7.3	6.2	118	9.0	7.2	125
45 à 54	5.7	4.7	121	7.4	5.7	130
55 et plus	4.9	4.0	123	7.3	5.6	130
Hommes						
Tous groupes d'âge	7.8	7.0	111	8.5	7.4	115
15 à 24	16.6	14.1	118	16.3	12.9	126
25 à 44	5.8	5.3	109	7.4	6.5	114
45 à 54	4.7	4.2	112	5.5	4.8	115
55 et plus	4.5	4.0	113	6.6	5.6	118
Femmes						
Tous groupes d'âge	10.8	8.3	130	11.6	8.3	140
15 à 24	16.1	12.3	131	15.9	11.0	145
25 à 44	9.6	7.5	128	10.9	8.0	136
45 à 54	7.6	5.5	138	10.1	6.9	146
55 et plus	5.8	4.0	145	8.6	5.6	154

Source: Enquête sur la population active

** Taux de chômage selon les heures perdues divisé par le taux de chômage officiel multiplié par 100.*

Taux de chômage basé sur les heures et taux officiel

Les deux mesures du chômage présentent des variations saisonnières qui se suivent d'assez près.



Source: Enquête sur la population active